



Les 5 · 6 · 7 août 2006 en Haute-Loire

www.france-hpv.org

Règlement du concours photos France-HPV Allègre 2006

Article 1



Concours photos Allègre2006

France-HPV, l'association française affiliée à IHPVA, organise à l'occasion des championnats du monde de VPH, un concours de photographies dont le thème est :

"Entre course et nature"

Concours gratuit et ouvert à tous exception faite des membres du jury.

Article 2

Les photos doivent avoir été réalisées lors de la semaine des championnats du monde entre le 5 et le 9 août 2006 et **devront prendre en compte un ou plusieurs véhicules à propulsion humaine.**

Chaque participant peut faire parvenir de une à cinq photographies. Les diptyques ou triptyques (série de deux ou trois clichés ayant un lien et étant indissociables) comptent pour une seule photographie. Il devra préciser dans quelle catégorie **Course** ou **Nature**, il souhaite faire concourir ses clichés.

Chaque photographie peut être légendée (une phrase maximum), en couleur ou en noir et blanc, issue d'un appareil argentique ou numérique :

- Les photos argentiques devront être tirées sur papier photo d'un format de 10x15 cm
- Les photos numériques seront collectées sur place avec un ordinateur et un lecteur multi-cartes (Compact Flash, MicroDrive, SD, MMC, xD, Memory Stick). Cependant les organisateurs ne pourront être tenus responsables d'une éventuelle incompatibilité.

Pour chaque photo, il faudra indiquer le nom du candidat, la catégorie choisie (course ou nature), son adresse, son numéro de téléphone (le plus facilement joignable), ainsi que l'éventuelle légende. Ces informations seront placées au dos des photos pour les tirages argentiques et dans les commentaires de l'image pour les photos numériques.

Les inscriptions peuvent être faites :

- Dès maintenant, en envoyant un mail à : philippe.ravary@france-hpv.org, en titre **Inscription concours photos Allègre 2006**. Y joindre vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, email) et remarques éventuelles. Ou par courrier à l'adresse suivante :

M. Philippe Ravary
20 Square des Eucalyptus
77240 Cesson
Tel : 06 79 54 43 97

- Allègre, au moment des championnats du monde, en même temps que la collecte des photos, à l'adresse suivante :

M. Philippe Ravary chez M. et Mme Merle
Gîte de Châteauneuf
Châteauneuf
43270 ALLEGRE
Tel : 06 79 54 43 97

Les photos devront être déposées ou envoyées à l'adresse ci-dessus avant le **jeudi 10 août 2006 10h00.**

Championnats du monde

de vélos couchés

Allègre 2006

Les 5 - 6 - 7 août 2006 en Haute-Loire

www.france-hpv.org



Concours photos Allègre2006

Article 3

Le jury sera constitué de personnalités de la photo, du monde du VPH, de journalistes, de responsables locaux...

Il effectuera un classement des photographies le jeudi 10 août 2006, afin de décerner les prix :

- Les photos course (3 lauréats)
- Les photos nature (3 lauréats)
- Le prix spécial du jury (1 lauréat)

Le public de l'exposition photos, qui aura lieu à ce moment, sera également mis à contribution pour décerner par vote **les prix du public** :

- La photo course (1 lauréat)
- La photo nature (1 lauréat)
- La meilleure photo de l'exposition de photos des championnats du monde de VPH - seule catégorie ouverte aux membres du jury - (1 lauréat)

Le jury notera chaque photographie selon cinq critères :

- La qualité générale (esthétique, artistique ...) sur 10 points
- L'originalité, sur 5 points
- La dynamique, la netteté et la profondeur de champs sur 5 points
- La lumière, sur 5 points
- La composition, sur 5 points

Le classement général des photographies sera déterminé par le nombre de points obtenus. En cas d'ex-aequo, un vote du jury permettra de départager les concurrents.

Les résultats seront rendus publics le jeudi 10 août 2006 à 19 h dans le cadre de l'exposition photos des championnats du monde de vélos couchés à Allègre en Haute-Loire.

A cette occasion, l'ensemble des photographies du concours sera affiché, les trois lauréats de chaque catégorie seront récompensés et leur photographie sera exposée en grand format.

Par la suite, elles seront publiées dans les magazines partenaires (Velovision) et sur le site internet www.france-hpv.org.

Article 4

La participation nominative à ce concours reconnaît le droit aux organisateurs d'utiliser sans contrepartie les photos soumises dans le cadre des actions ayant trait au concours : expositions, catalogue, carte, insertions et communiqués de presse entre autres supports.

Toutes les photos étant destinées à être exposées, les participants s'engagent à autoriser l'exploitation de l'image du ou des modèles photographiés et devront fournir une autorisation de publication des participants pris en photo.

Article 5

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dommages causés, lors des épreuves, sur les photos exposées (tirages papier ou liés au transfert informatique).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

Article 6

L'inscription au présent concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.